

Commission Biblique Pontificale, Saint Pie X

23 juin 1905

Réponse de la Commission Biblique *Sur les parties apparemment historiques
seulement de l'Écriture*

Question :

Peut-on admettre comme principe de bonne exégèse l'opinion qui tient que les livres de la sainte Écriture regardés comme historiques, soit en totalité, soit en partie, ne racontent pas, parfois, l'histoire proprement dite ou objectivement vraie, mais présentent seulement l'apparence de l'histoire pour signifier quelque chose qui est étranger au sens proprement littéral ou historique des mots ?

Réponse (confirmée par le souverain pontife) :

Non. excepté cependant le cas, qu'il ne faut pas admettre facilement, ni à la légère, où, le sentiment de l'Église n'y répugnant pas et son jugement étant réservé, il est prouvé par de solides arguments que l'hagiographe a voulu, non pas donner une histoire vraie et proprement dite, mais sous l'apparence et la forme de l'histoire, proposer une parabole, une allégorie ou un sens quelconque différent du sens proprement littéral ou historique des mots.